

Projet de territoire à très basses fuites d'azote Anse de Locquirec et Baie de la Lieue de Grève

**Territoire : « Bassins versants du Douron et du Dourmeur » et
« Bassins versants de la Lieue de Grève »**

Dispositif « gagnant-gagnant »

Action : Entretien des zones humides avec du matériel spécifique

L'objectif de ce programme est de reconnaître d'une part, les bonnes pratiques et, d'autre part, l'engagement dans le projet des agriculteurs volontaires. Cette reconnaissance se traduit par l'attribution de temps de travaux orientés vers l'environnement ou l'agro-environnement et effectués par des ETA ou des CUMA ou d'autres entreprises du territoire. Dans le cas présent, il s'agit de la fauche avec export des zones humides.

Intérêt environnemental :

La végétation des zones humides pièges les nitrates et autres substances présentes dans l'eau de ruissellement ou des nappes. L'exportation de la matière végétale de ces zones induit l'exportation des éléments filtrés.

Objectif agricole :

Certaines zones humides sont difficiles d'accès avec le matériel existant aujourd'hui sur les exploitations. L'objectif est ici de pallier à ce manque d'équipement et de réaliser une coupe de la végétation herbacée puis son ramassage afin d'obtenir un fourrage supplémentaire sur l'exploitation. Le principe est donc de faire réaliser cette fauche par un prestataire.

Période de réalisation :

Les interventions en zones humides sont à réaliser lorsque la portance des sols est suffisante (juillet à septembre).

Modalités techniques :

La coupe de la végétation implique le passage d'un engin équipé d'une barre de coupe. Les travaux peuvent également être réalisés à l'aide d'une autochargeuse ou d'une récolteuse à fléaux.

Dans le cas d'une exportation sous forme de botte de foin, le passage d'une andaineuse (éventuellement précédé d'un fanage) puis d'une botteuse est nécessaire. Ces travaux sont à la charge de l'agriculteur.

Matériel nécessaire :

Le matériel devra être adapté aux conditions de la parcelle (pneus basse pression ou roues jumelées si nécessaire).

Le prestataire présentera les méthodes qu'il compte utiliser en décrivant le matériel.

Point de vigilance :

Les fauches précoces sur les zones humides sont à éviter afin de préserver le milieu (risque de création d'ornières...).